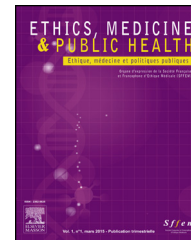




Available online at
ScienceDirect
www.sciencedirect.com

Elsevier Masson France
EM|consulte
www.em-consulte.com



DOSSIER « EXPERTISE EN MÉDECINE ET PSYCHIATRIE LÉGALE »
Pratiques et concepts

Penser la violence avec l'expertise psychologique



Reflecting violence with psychological expertise

C. Ballouard (psychologue, expert près la Cour d'appel de Paris, chargé de mission Expertise au FFPP)

Fédération française des psychologues et de psychologie (FFPP), 71, avenue Edouard-Vaillant, 92774 Boulogne-Billancourt cedex, France

Reçu le 15 octobre 2015 ; accepté le 9 janvier 2016
Disponible sur Internet le 4 mars 2016

MOTS CLÉS

Expertise psychologique ;
Contre-transfert ;
Plaignant ;
Mis en cause ;
Traumatisme

Résumé Cet article passe en revue les différents enjeux de l'évaluation psychologique dans le système judiciaire français. Son but est de réaffirmer l'importance de cette intervention comme un moyen de penser/exprimer la violence. Sur ordonnance d'un magistrat, un psychologue examine un plaignant ou un mis en cause pendant la période d'instruction. La plupart des missions d'expertise concernent les plaintes pour agression sans preuve, où la parole de l'un est opposée à celle de l'autre, des situations où l'impact psychologique est évident, où la maladie mentale est suspectée, où l'incompréhension de la motivation à agir est présente. Les objectifs de l'expertise psychologique sont de tracer le portrait d'une personne et de produire une analyse de la situation judiciaire dans laquelle elle se trouve, contrainte. Ce sont des outils essentiels pour décrypter ce qui est en jeu, dans une démarche de co-construction nécessaire, pour exprimer la violence impliquée sous diverses formes et à divers moments. Dans cet espace de compréhension, le travail commun entre juges, experts et acteurs permet de multiples perceptions du traumatisme. L'expertise psychologique montre que le temps judiciaire s'écoule différemment du temps humain.

© 2016 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés.

Adresse e-mail : christianballouard@hotmail.com

<http://dx.doi.org/10.1016/j.jemep.2016.01.018>
2352-5525/© 2016 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés.

KEYWORDS

Psychological
expertise;
Countertransference;
Complainant;
Respondent;
Trauma

Summary This article goes through the different stakes of psychological evaluation in the French judicial system. Its sole purpose is to reaffirm the importance of this intervention as a way of reflecting violence. On judge assignment, a psychologist evaluates a plaintiff or a defendant during the judicial investigation period. Most expertise missions touch complaints of attacks without evidence where one's word is set against another's or situations where psychological impact is obvious, where mental illness is suspected and where failure to understand motivation to act is found. The objectives of psychological expertise are to draw a person's portrait and produce an analysis of the judicial situation in which she's been compelled. These are essential tools to be able to decrypt what is at stake, in a co-construction (co-building) procedure necessary to express the violence involved in different ways and at different moments. In this space of comprehension, the common work in between judges, experts and players allows different perceptions of traumatism. Psychological expertise points up that time in judicial procedure has not the same flow than man's time.

© 2016 Elsevier Masson SAS. All rights reserved.

L'événement judiciaire tient une place caractéristique dans la société lorsque son trajet cumule les deux aspects du traitement d'un événement, irruptif et ritualisé. L'institution judiciaire présente des étapes qui structurent la temporalisation d'un événement en conduisant à un jugement dont les codes se repèrent tout au long de son déroulement. La permanence institutionnelle et sa solidité nous rappellent la nécessaire continuité d'une société, pourtant, en amont, la procédure judiciaire intègre, particulièrement durant la phase de démarrage et d'instruction, le choc émotionnel, bien souvent soudain et étrange, générant un état de sidération, voire d'irréalité, chez les personnes concernées.

L'événement initial est généralement violent, souvent non programmé, il fait rupture dans la vie d'une personne sollicitant la judiciarisation de cet événement, par procuration si la personne concernée est vulnérable, ou par interpellation si elle est mise en cause comme auteur dans l'événement en question. Il peut donner lieu à un traumatisme repérable à partir des manifestations d'un état de stress, aigu ou chronique. Un accompagnement psychologique peut être lénifiant, de confort ou obligatoire sous le mode de l'injonction de soins, mais notre discipline est sollicitée par la justice pour une évaluation qui aide à la compréhension des faits et à leur qualification, le magistrat commet alors un psychologue et lui confie une mission d'expertise. Les questions en sont souvent similaires d'une situation à l'autre, le questionnement n'en demeure pas moins présent par les caractéristiques de la situation.

Les indications les plus classiques concernent les plaintes d'agression sans preuves, où la parole de l'un est confrontée à celle de l'autre, les situations où le retentissement psychologique est manifeste, où l'intervention d'une maladie mentale est soupçonnée, où l'incompréhension est présente, notamment concernant la motivation à agir. Telle personne a donné un coup de couteau, mais n'en garde aucun souvenir, c'est le contexte qui la désigne, y compris à ses yeux, comme l'auteur de l'acte ; telle autre est tombée de plusieurs étages, mais est-ce par désespoir ou a-t-elle été poussée par son conjoint avec qui elle a été vue se disputer quelques instants au préalable au pied de l'immeuble ; tel couple est en profond désaccord sur sa sexualité, consentie pour l'un, violente pour l'autre ; telle personne a subi

une séquestration le temps qu'un complice fasse usage de sa carte bancaire.

L'expertise judiciaire en psychologie

L'expertise judiciaire est négligée par les historiens, boudée par les juristes, délaissée par les sociologues, le rapport au pouvoir et la valence de l'expertise sont traités, d'un point de vue historique notamment [1], mais notre discipline est timide à vouloir s'emparer pleinement de cette évaluation clinique, si la problématique voisine de la punition des malades mentaux criminels, des insensés avant eux, et des sorciers précédemment, demeure traitée régulièrement depuis longtemps. Il n'est certes pas aisé de s'en saisir, mais prendre l'expertise en privilégiant sa dimension criminologique [2] n'est pas forcément le meilleur chemin comme nous allons le voir, après tout, l'exercice, lorsqu'il est proposé au psychologue, devient légitimement un objet d'étude de la psychologie. Des courants théoriques vont cependant être emportés par la nécessité d'une clarté des débats, écartant ce qui ne peut s'argumenter, l'absence de jargon y est alors convaincante et vient gommer spécificités, positions et parfois postures.

Il est utile de préciser que l'expertise n'est véritablement psychologique que depuis récemment, les années 50 dans la clinique de quelques psychiatres, dans l'article 81 du Code de procédure pénal depuis 1993, dans la pratique des psychologues depuis la réforme de Badinter en 1985. Elle tend à échapper à une inscription théorique consistante pour plusieurs raisons, notamment parce que l'exercice est particulièrement pragmatisé dans la littérature grise, même si une construction clinique est établie [3]. Le psychologue « reçoit une mission précise, et à ce titre il doit s'engager à répondre aux questions qui lui sont posées », [4], la dimension descriptive prédomine, elle est alors essentiellement procédurale, [5–7], un questionnement éthique peut s'y adjoindre [4,3].

L'éviction d'une dimension théorique spécifique se comprend cependant par les caractéristiques même de l'expertise psychologique, au-delà de la vampirisation médicale d'un acte reconnu comme psychologique, mais inscrit

Download English Version:

<https://daneshyari.com/en/article/1097722>

Download Persian Version:

<https://daneshyari.com/article/1097722>

[Daneshyari.com](https://daneshyari.com)